

**André Thevet et Jean de Léry : témoignage involontaire  
et métier d'historien dans deux récits de voyage en  
France Antarctique**

Carolina Martinez

► **To cite this version:**

Carolina Martinez. André Thevet et Jean de Léry : témoignage involontaire et métier d'historien dans deux récits de voyage en France Antarctique. Encyclo. Revue de l'école doctorale ED 382, Université Sorbonne Paris Cité, 2012, p.75-86. hal-00718713

**HAL Id: hal-00718713**

**<https://hal-univ-diderot.archives-ouvertes.fr/hal-00718713>**

Submitted on 27 Aug 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# *Encyclo*

*Revue de l'école doctorale ED 382*

## *Économies*

---

Pensée critique

## *Espaces*

---

Politique

## *Sociétés*

---

Pratiques sociales

## *Civilisations*

---

CAROLINA MARTINEZ\*

ANDRÉ THEVET ET JEAN DE LERY : TEMOIGNAGE INVOLONTAIRE ET  
METIER D'HISTORIEN DANS DEUX RECITS DE VOYAGE EN FRANCE  
ANTARCTIQUE

*Quelques hypothèses préliminaires. Autour de la reconstruction d'un contexte de production*

Dans une œuvre déjà classique à propos du métier d'historien, Marc Bloch soutenait que « jusque dans les témoignages les plus résolument volontaires », tels que les sources narratives, « ce que le texte nous dit expressément a cessé aujourd'hui d'être l'objet préféré de notre attention ». Tout au contraire, assure cet historien, « nous nous attachons ordinairement avec bien plus d'ardeur à ce qu'il nous laisse entendre, sans avoir souhaité le dire<sup>1</sup> ». Si c'est donc ce *témoignage involontaire* qu'il est requis de comprendre – pas seulement ce que le texte dit mais le contexte politique et social dans lequel il a été produit –, les deux récits de voyage publiés à partir de l'expérience ratée de colonisation française dans la *France Antarctique* entre 1555 et 1558<sup>2</sup> deviennent particulièrement importants. L'intérêt pour ces œuvres et pour ce qu'elles contiennent, au-delà de ce que ses auteurs ont voulu transmettre, croît plus encore si l'on tient compte du fait que, dans les siècles suivants et parmi les chercheurs, le débat acharné autour des deux récits allait déterminer de part et d'autre les adeptes et les détracteurs passionnés de la colonisation.

Il s'agit des *Singularitez de la France Antarctique*,<sup>3</sup> l'œuvre du prêtre capucin et cosmographe royal André Thevet, publiée peu après son retour en France en 1558 et de *L'Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* du

---

\* Universidad De Buenos Aires – Université Paris Diderot - Paris 7  
Laboratoire « Identités-Cultures-Territoires » (EA 337)

<sup>1</sup> Marc Bloch, *Apologie pour l'Histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1949, p. 25.

<sup>2</sup> Même si l'on peut aussi dater la fin de cet épisode en 1560, quand le Fort de Coligny et avec lui ce qui restait de la France Antarctique furent attaqués par Mem de Sá et la grande escadre portugaise, le deuxième témoin et narrateur de cette expérience de colonisation avait, lui, quitté les lieux à la fin de 1558.

<sup>3</sup> Le titre complet de l'œuvre telle qu'elle a été publiée en 1558 étant : *Les Singularitez de la France Antarctique, autrement nommée Amérique : et de plusieurs Terres et Isles découvertes de notre temps. Par F. André Thevet, natif d'Angoulesme.* (À Paris, Chez les héritiers de Maurice de la Porte, au Clos Bruneau, à l'enseigne S. Claude, 1558) Avec Privilège du Roi. (L'édition française de 1878 se trouve au Musée d'ethnographie "J. B. Ambrosetti" de la ville de Buenos Aires.)

pasteur huguenot Jean de Léry, publiée pour la première fois en 1578, vingt ans après son retour<sup>4</sup>. Ce sont là les témoignages les plus importants (particulièrement celui de Léry) et en même temps, vues leurs motivations religieuses, les plus dissemblables de ce premier essai de colonisation française au Brésil. Il existe, en outre, une deuxième série d'œuvres, lettres et documents (parfois de vrais pamphlets politiques) d'autres participants à l'expérience colonisatrice, parmi lesquels la voix de son fondateur le Vice-Amiral Nicolas Durand de Villegagnon suscite particulièrement l'attention<sup>5</sup>. Ces œuvres qui, faute de place, ne seront pas examinées dans cet article, possèdent cependant une réelle valeur dans la mesure où elles complètent le panorama dans lequel s'est insérée la polémique qui éclata entre Thevet et Léry.

Afin de comprendre de façon plus satisfaisante les motivations réelles de ces récits de voyage, il est nécessaire de les situer dans leurs contextes de production : d'un côté, il est évident que les guerres de religion qui ont eu lieu en France dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle ont marqué profondément les intentions des écrits : Thevet appartient à un ordre étroitement lié aux hautes sphères du pouvoir royal<sup>6</sup>, et Léry est un pasteur huguenot de provenance beaucoup moins éminente qui, exilé à Genève, fut envoyé par Calvin en mission protestante dans la *France Antarctique*. Son rêve d'y trouver refuge face à l'acharnement de la persécution religieuse régnant en Europe, nonobstant, ayant été promptement frustré, a fait de *L'Histoire d'un voyage...* l'expression la plus claire de sa déception. Les contretemps que subit l'équipage peu après la fondation du Fort de Coligny dans la Baie de Guanabara, actuellement Rio de Janeiro, ainsi que les polémiques religieuses qui éclatèrent entre Catholiques et Protestants et qui se conclurent par l'expulsion de ces derniers de la *France Antarctique* (les obligeant, avant leur retour en Europe, à séjourner chez les peuples tupi qui habitaient la région), devraient faire partie, au même titre que les conflits religieux de l'époque, de l'analyse des deux sources.

---

<sup>4</sup> Sous le titre complet de : *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil autrement dite Amérique contenant la navigation et choses remarquables, vues sur mer par l'auteur, le comportement de Villegagnon en ce pays là, les moeurs et façons de vivre étranges des sauvages américaines ; avec un colloque de leur langage, autres choses singulières, dont on verra les sommaires dans les chapitres au commencement du livre. Le tout recueilli sur les lieux par Jean de Léry, natif de la Margelle, terre de Saint-Sene, au duché de Bourgogne.* (L'œuvre se trouve aussi dans le Musée d'Ethnographie "J. B. Ambrosetti" de la ville de Buenos Aires.)

<sup>5</sup> L'édition récente de la part de la Fondation Darcy Ribeiro des lettres de Nicolas Durand de Villegagnon trouvées jusqu'à présent constitue une archive documentaire extrêmement riche pour une recherche future. Dans *L'Écriture de l'Histoire*, Michel De Certeau avait déjà proposé une liste variée de documents écrits et publiés au XVI<sup>e</sup> siècle autour de l'expédition de Villegagnon et les polémiques qui ont suivi. Voir M. De Certeau, *L'Écriture de L'Histoire*, Paris, Gallimard, 1975, p. 480.

<sup>6</sup> Paul Gaffarel, dans André Thevet, *Les singularitez de la France Antarctique*, Nouvelle édition avec notes et commentaires par Paul Gaffarel, Paris, Maisonneuve, 1878, p. XXIII : "les divers rois qui se succédèrent si rapidement en France, depuis Henri II jusqu'au moment de sa mort en 1592, honorèrent Thevet de leur faveur."

À lire Léry, on apprend par exemple qu'en 1555, avec le soutien de Gaspard de Coligny mais aussi l'appui du Cardinal de Lorraine<sup>7</sup>, Nicolas Durand de Villegagnon, Vice-Amiral de Bretagne, suivi de 600 hommes, est parti vers le Brésil avec l'intention d'y établir la *France Antarctique* ou *Brésil Français*<sup>8</sup>. Au-delà des divergences parmi les chercheurs, autour de l'objectif principal de l'entreprise colonisatrice, l'intérêt commercial ne semble pas avoir été secondaire<sup>9</sup>. À ce sujet, Baudry de Vaux a suggéré :

En 1554, il proposa un projet d'expédition colonial sur la côte du Brésil. (...) Il s'agissait d'établir une échelle française, dans le nord du Brésil, afin d'y protéger le trafic annuel des marins normands qui, depuis des temps immémoriaux, troquaient du bois rouge, le Brésil, contre des pacotilles offertes aux indigènes qui coupaient et débitaient pour eux ce très dur bois de charpente<sup>10</sup>.

Depuis 1525 au moins, les Français étaient des voyageurs assidus dans la région, où ils disposaient d'un nombre raisonnable d'agents et d'interprètes habitant parmi les communautés indigènes. Michel Mollat a résumé l'énorme intérêt que, parmi d'autres produits, le précieux bois Brésil avait suscité parmi les commerçants français avides de profit aux dépens des populations indigènes. Dans une étude sur les intérêts français au Brésil rédigée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Paul Gaffarel fait allusion à l'importance croissante que, dès les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle, et malgré le zèle portugais pour protéger la région des incursions étrangères, les commerçants français avaient donnée à cette zone qu'ils n'ont jamais cessé de fréquenter dans cette période<sup>11</sup>. Ainsi, on pourrait considérer la *Relation authentique...* de Binot Paulmier de Gonneville, fruit de l'expédition aux terres australes, comme le récit le plus complet de cette première période d'exploration française dans les mers du sud, même si, à cette époque-là, ce récit de voyage était plus lié à la découverte de la *Terre Australe* qu'aux régions méridionales de l'Amérique.

---

<sup>7</sup> Cette assertion a été mise en cause par Baudry de Vaux, selon lequel, à ce moment-là, Coligny avait des affaires plus importantes à gérer que d'organiser l'expédition. Voir Jean Baudry de Vaux, "André Thevet et Jean de Léry : Technique d'une polémique au XVI<sup>e</sup> siècle", 118<sup>e</sup> Congr. Nat. Soc. Hist. Scient., Pau, 1993 : "*Les naturalistes français en Amérique du Sud, XVI-XIX<sup>e</sup> siècles*", p. 14.

<sup>8</sup> Claude Lévi-Strauss, *Tristes Tropiques*, France, Plon, 1955, p. 88 : « Après une campagne de recrutement auprès des fidèles des deux cultes, menée aussi sur la place publique auprès des débauchés et des esclaves fugitifs, il réussit finalement, le 12 juillet 1555, à embarquer six cents personnes sur deux navires : mélange de pionniers représentant tous les corps d'état et de criminels tirés des prisons. »

<sup>9</sup> Si pour quelques-uns, la fondation de la France Antarctique obéissait à des raisons religieuses, telle que l'opportunité d'échapper aux persécutions régnantes en France à cette époque là, d'autres mettent en relief les objectifs commerciaux.

<sup>10</sup> J. Baudry de Vaux, « André Thevet et Jean de Léry », *op. cit.*, p. 13.

<sup>11</sup> Paul Gaffarel, "La Découverte du Brésil par les Français", Congrès International des Américanistes, Compte-rendu de la Seconde Session, Luxembourg, 1877, (Tome Premier), Paris, Maisonneuve et Cie., 25, Quai Voltaire, 1878, p. 422 : "Dès les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle et même dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, par conséquent dans les quinze années qui séparent l'expédition de Cousin et le voyage de Gonneville (1488-1503), nos compatriotes fréquentaient donc la côte brésilienne, et, malgré la jalousie ou les hostilités portugaises, ils n'ont plus cessé de la fréquenter." Opinion partagée par Claude Lévi-Strauss dans *Tristes Tropiques* (*op. cit.*, p. 88-89)

Pourtant, contrairement aux incursions précédentes et malgré les échecs, l'entreprise mise en œuvre en 1555 sous la direction de Villegagnon avait pour objet d'être au départ d'un vrai projet colonisateur dans la région. Le commentaire perspicace de Claude Lévi-Strauss dans *Tristes Tropiques* attire notre attention une fois encore sur ses intentions ultimes et son désir de fonder une colonie française au Brésil, même si l'objectif immédiat était de fournir un refuge aux protestants persécutés : à son départ d'Europe, écrit Lévi-Strauss, « *il n'oubliait que les femmes et les ravitaillements*<sup>12</sup> ».

André Thevet débarque à Guanabara en novembre 1555 avec l'expédition Villegagnon. Malade – apparemment nombre des voyageurs récemment arrivés avaient attrapé la rubéole –, il quittera le Brésil pour l'Europe en compagnie de Bois-le-Comte, neveu de Villegagnon, dès janvier 1556. Certains ont interprété le départ soudain de Thevet comme l'œuvre d'un homme prudent qui, n'ayant pas voulu faire partie des conflits qui déjà à cette époque commençaient à s'installer dans l'île,<sup>13</sup> a préféré quitter le Brésil. C'est l'avis de Gaffarel qui rappelle que Thevet ne participera jamais aux controverses religieuses, préférant compléter ses collections d'oiseaux, d'insectes, de plantes, d'armes et d'outils qu'il rapportera avec lui en France en qualité de Gardien du *Cabinet des Curiosités du Roi*.

Lorsque le vice-amiral de Bretagne, Villegaignon, l'emmena avec lui au Brésil pour essayer d'y fonder une France Américaine, notre Cordelier eut grand soin de ne jamais se mêler aux discussions religieuses, qui compromirent si rapidement les destinées de notre colonie...<sup>14</sup>

Selon Gaffarel, le retour de Thevet pourrait aussi s'expliquer par le désir croissant de Villegagnon de se débarrasser d'un témoin potentiel de ses oscillations en matière de foi. En effet, la lettre, évoquée par Jean De Léry dans son récit de voyage, de Villegagnon à Calvin demandant à ce dernier l'envoi à l'établissement colonial de colons et de pasteurs, coïncide dans le temps avec les préparatifs de retour de Thevet. Pareillement, dans une deuxième lettre à Calvin, Villegagnon le remerciera de la présence des pasteurs calvinistes qui l'ont « relayé » dans les fonctions religieuses qu'il avait dû assumer après le départ de Thevet. Jean de Léry, au contraire, appartient à l'ensemble de colons et de prêtres genevois appelés à faire partie de la France Antarctique après le départ de Thevet à la requête faite, semble-t-il, par Villegagnon à Calvin<sup>15</sup>. En 1558, après avoir été chassé par Villegagnon et avoir séjourné plusieurs mois parmi les tupi, Léry ainsi que l'équipage expulsé de l'île de Coligny pourront embarquer dans un navire normand vers la France.

<sup>12</sup> Claude. Lévi-Strauss, *Tristes Tropiques*, France, Plon, 1955, p. 89-90.

<sup>13</sup> Apparemment, l'occupation de la Baie de Guanabara faite par Villegagnon en 1555 dépassait les limites de l'île de Coligny, où le fort avait été construit, et s'étendait à la terre ferme où l'on avait envisagé de fonder un établissement permanent nommé Henriville en l'honneur du roi. Cette hypothèse, nonobstant, s'oppose à une deuxième théorie qui attribue l'échec de la France Antarctique au fait que dès le début, l'établissement dans une île avait fait dépendre la source du ravitaillement des bonnes relations établies avec les populations locales.

<sup>14</sup> Paul Gaffarel, dans André Thevet, *Les singularitez..., op. cit.*, p. VIII.

<sup>15</sup> Il ne reste cependant pas de traces de la lettre dans laquelle la requête aurait pu avoir été formulée.

Cependant, bien que Léry soit rentré en 1558, son récit de voyage, encombré d'invectives contre Thevet, ne sera publié qu'en 1578<sup>16</sup>, atteignant un succès éditorial immédiat mis en évidence par les nombreuses traductions et éditions qui seront faites du récit dans les années suivantes. Il est évidemment remarquable que l'œuvre de Léry ait été publiée vingt ans après la publication des *Singularitez...* par Thevet, mais seulement trois ans après que ce dernier eut publié une œuvre de l'envergure de la *Cosmographie Universelle...* publiée en 1575, laquelle comprenait, au-delà d'une collection de renseignements curieux à propos du Levant, des informations sur les habitants et les coutumes du Brésil rédigées vingt ans auparavant dans les *Singularitez...*

À ce sujet, il faut se poser la question : comment Thevet a-t-il réussi en un si court séjour à réunir une si grande quantité d'information sur les habitants de ces terres ? Certains suggèrent que le cosmographe avait fait partie d'une expédition précédente, laquelle, sous l'ordre d'Henri II, avait parcouru les Amériques dans le plus grand secret<sup>17</sup>. Le but : étudier la région où éventuellement allait s'installer Villegagnon. Les multiples erreurs signalées par ses contemporains dans les *Singularitez...*, nonobstant, servent aussi à souligner l'impossibilité d'obtenir des données précises dans une période si brève.

### ***Les œuvres de Thevet et De Léry : objectifs, ressemblances, différences***

Même si pour certains il ne fut jamais « un maître en l'art d'écrire<sup>18</sup> », avec la publication des *Singularitez...*, Thevet deviendra le premier à s'adresser au grand public et à décrire ces impressions de la *France Antarctique*. Son succès ne sera pas mineur. Ainsi, à la première édition de 1558, suivra immédiatement une seconde en français (publiée cette fois à Anvers) et une en italien, traduite par Guiseppe Horologgi en 1561.

Le récit ne fait aucune allusion aux premières disputes dans l'établissement ni, évidemment, à Jean de Léry car dans ce bref laps de temps entre 1555 et 1558, ils ne se sont jamais croisés. Bien que Thevet signale tout au début des *Singularitez...* que c'est à l'instance de Villegagnon, homme généreux et honnête selon cet auteur, et sur ordre du Roi qu'il a voyagé vers les côtes brésiliennes, c'est seulement à partir du chapitre XXIV que le capucin racontera son arrivée dans la région :

Après avoir là séjourné l'espace de deux mois, et recherché tant en isles que terre ferme, fut nommé le pais long à l'entour par nous découvert, France Antarctique, où ne se trouve lieu plus commode pour bastir et se fortifier qu'une bien petite isle, contenant seulement une lieüe de circuit,

<sup>16</sup> Dans la préface, de Léry justifie le fait que l'œuvre fut publiée vingt ans après son retour en France en évoquant la perte du manuscrit original et plusieurs autres contraintes.

<sup>17</sup> J. Baudry de Vaux, « André Thevet et Jean de Léry », *op. cit.*, p. 14.

<sup>18</sup> P. Gaffarel, dans A. Thevet, *Les singularitez op. cit.*, p. XXI.

située presque à l'origine de ceste rivière, dont nous avons parlé, laquelle pour mesme raison avec le fort qui fut basti, a esté aussi nommée Colligni<sup>19</sup>.

Les chapitres précédents n'ont consisté qu'en de minutieuses descriptions (toujours en associant ce qu'il voit avec des personnages et des œuvres de l'Antiquité classique) des îles Canaries, du continent africain, de ses religions, de sa population, de sa géographie et de plusieurs autres aspects qui ont attiré son attention dès son départ de Normandie. Mais, dans le Chapitre XXIV, il fera allusion pour la première fois, et bien que peu concerné, au fait que Villegagnon dépend des échanges avec la population locale pour obtenir les victuailles et se ravitailler : « Quant aux vivres, les sauvages luy en portent... et ce pour quelques choses de petite valeur, comme petits costeaux, serpettes, et haims à prendre poisson<sup>20</sup> ».

À vrai dire, et le titre l'indique clairement, ce sont les *singularitez* ou singularités qui intéressent ce capucin. Avec une vocation de connaissance qui lui a fait aimer les objets rares et inconnus, Thevet avait décidé de faire connaître les raretés trouvées au Brésil après son séjour dans la France Antarctique sous le titre des *Singularitez...* Dans une réédition récente de son essai sur Montaigne, Carlo Ginzburg compare la figure de l'exceptionnel penseur avec celle, moins originale et moins perspicace, de Thevet. Ginzburg arrive à la conclusion que, malgré le doute que Montaigne jette sur la véracité du témoignage du cosmographe dans son célèbre essai sur les cannibales (en faisant des allusions indirectes aux données discutables publiées par Thevet dans les *Singularitez...* et en suivant la ligne proposée par De Léry), tous deux se rejoignent néanmoins dans le goût pour l'exotique<sup>21</sup>. Cet esprit de collectionneur, dont Ginzburg suggère qu'il fut partagé par Thevet et Montaigne, revêt un aspect particulier en ce qu'il revendique la complétude et, en cela, « l'ignorance des hiérarchies, qu'elles soient religieuses, ethniques ou culturelles<sup>22</sup>. » C'est peut-être en raison de ce dernier point que les quatre-vingt trois chapitres des *Singularitez...* parcourent divers sujets d'intérêt mais ne donnent pas nécessairement une vision globale de cette première rencontre avec une altérité aussi radicale que les tribus anthropophagiques tupi-guaranies ; aspect qu'on trouve en revanche assez clairement exposé dans l'œuvre de De Léry.

<sup>19</sup> A. Thevet, *Les singularitez op. cit.*, p. 129.

<sup>20</sup> A. Thevet, *Les singularitez op. cit.*, p. 128. Lévi-Strauss ne semble pas non plus percevoir ce problème. Lévi-Strauss, *op. cit.*, p. 89 : « Villegagnon fonde, sur une île en pleine baie, le Fort-Coligny ; les Indiens le construisent, ils ravitaillent la petite colonie ; mais vite dégoûtés de donner sans recevoir, ils se sauvent, désertent leurs villages. La famine et les maladies s'installent au fort. »

<sup>21</sup> Carlo Ginzburg, *El hilo y las huellas*, Buenos Aires, F.C.E., 2010, p. 96-7 : « El esfuerzo de Montaigne por comprender a los indígenas brasileños se nutría de una atracción por aquello que era extravagante, remoto y exótico, por las novedades y curiosidades, por las obras de arte que imitaban la naturaleza y por los pueblos que parecían cercanos al estado de naturaleza. » (« L'effort fait par Montaigne pour mieux comprendre les indigènes brésiliens, se nourrissait d'une attirance pour l'extravagant, le lointain et l'exotique, pour les nouveautés et curiosités, pour les œuvres d'art qui imitaient la nature et pour les peuples qui semblaient proches à l'état de nature. »)

<sup>22</sup> C. Ginzburg, *El hilo y las huellas*, op. cit., p. 97.



C'est seulement en 1575 avec la publication de la *Cosmographie Universelle* que Thevet fait allusion, bien que d'une manière différente de Léry, aux débats religieux survenus dans la France Antarctique. Ainsi, il rédigera la préface en défense de Villegagnon et contre les invectives protestantes<sup>23</sup>. Et c'est en raison de cette préface que Léry accusera Thevet de mentir cosmographiquement, même si le pasteur pourrait aussi être accusé d'avoir extrait des parties entières de l'œuvre de Thevet, de les modifier et de les inclure comme les siennes en racontant les malheurs vécus<sup>24</sup>.

Malgré ces emprunts, le récit de Léry diffère essentiellement de celui de Thevet dans son interprétation de l'*autre*. Ce n'est pas par hasard que *L'Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* a été considérée comme le *bréviaire de l'ethnologue* par Claude Lévi-Strauss<sup>25</sup> ou que dès le XVI<sup>e</sup> siècle, le récit de voyage du prêtre protestant a provoqué les méditations les plus radicales autour de la condition humaine<sup>26</sup>. En raison de la manière dont elle fut rédigée, *L'Histoire...* a été considérée comme le point de départ moderne ou plus précisément de transition de la conception du bon sauvage. Il revient à Michel de Certeau d'avoir reconnu dans l'œuvre de Léry ce « discours sur l'autre » précocement moderne, en ceci qu'il réorganisait les représentations retrouvées, les altérations provoquées au sein d'une culture par sa rencontre avec une autre<sup>27</sup>. Divisée en vingt-quatre chapitres, l'œuvre ne comprend pas seulement une sévère critique de Thevet mais aussi un minutieux récit de son voyage au Brésil, de ce qui lui est arrivé dès son séjour à Guanabara et de ses impressions concernant les coutumes et rites tupinambas qu'il a observés lors de son séjour parmi eux après avoir été chassé du Fort de Coligny.

Dans l'intérêt du présent article, ce sont cependant les invectives dirigées contre Thevet et Villegagnon qui vont être analysées<sup>28</sup>.

---

<sup>23</sup> Carlos Jáuregui, *Canibalia. Canibalismo, calibanismo, antropofagia cultural y consumo en America Latina*, Iberoamericana, Madrid, 2008, p. 180 : «... en la Cosmographie de 1575 incluyó una carta explicativa de Villegagnon sobre la pérdida de la France Antártica; en el contexto de la emergente hegemonía católica en Francia, Thevet le hacía al controversial almirante el homenaje póstumo de la adopción de su versión de los hechos y la publicación de su defensa personal y alegato contra los calvinistas». (« Dans la *Cosmographie* de 1575, il inclut une lettre dans laquelle Villegagnon expliquait la perte de la France Antártica,... Thevet rendait à l'Amiral controversé un hommage posthume en adoptant sa version des faits et en publiant sa propre défense contre les calvinistes ».)

<sup>24</sup> Voir J. Baudry de Vaux, « André Thevet et Jean de Léry », *op. cit.*

<sup>25</sup> Claude Lévi-Strauss, *Tristes Tropiques*, France, Plon, 1955, p. 87.

<sup>26</sup> Ce fut Montaigne qui dans son célèbre essai sur les Cannibales (un des plusieurs publiés en 1580), en faisant des subtiles allusions au récit de de Léry, analysa le présent d'une Europe divisée par les guerres et mit en cause les conceptions de l'époque autour de ce qui était considéré barbare et ce qui ne l'était pas.

<sup>27</sup> M. De Certeau, *L'Écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 248.

<sup>28</sup> Pour l'analyse détaillée de l'œuvre de de Léry par rapport aux écrits de Montaigne et la France de la moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Voir Carolina Martínez, "El recurso de la otredad como herramienta interpretativa. La Francia Antártica, De Léry y Montaigne en la Europa del siglo XVI", dans González Mezquita, Ma. Luz (comp.), *Historia Moderna : viejos y nuevos problemas*, Mar del Plata, EUDEM, 2009.

### *Le témoignage involontaire*

Il revêt une grande importance que Jean de Léry, dans la préface à la première édition, ait dédié l'œuvre entière à François de Coligny<sup>29</sup>, fils de Gaspar de Coligny, Amiral de France, partie prenante de l'organisation du projet colonisateur et qui, accusé d'avoir attenté à la vie de Charles IX et de la régente Catherine de Médicis, fut assassiné avec les plus importants chefs protestants la nuit de la Saint-Barthélemy en 1572. En ce sens, il n'est pas étrange de voir que la défense à outrance des intérêts protestants coïncide avec le reflux du protestantisme<sup>30</sup>, qui avait vu ses droits encore plus restreints sous le royaume d'Henri III. Dans le récit qui suit la préface, l'attaque des représentants les plus notables de la Couronne présents au Brésil devient encore plus suggestive, si l'on tient compte que Léry se situe *hors* du processus de colonisation en lui-même.

Parmi d'autres injures, Thevet est accusé d'avoir inventé de faux crimes contre les Genevois :

Mais quand en cette présente année 1577, lisant la *Cosmographie...* de Thevet, i'ay veu qu'il n'a pas seulement renouvelé & augmenté ses premières erreurs mais qui plus est (...) sans autre occasion que l'envie qu'il a eüe de mesdire & detracter des ministres, et par consequent de ceux que en l'an 1556, les acompagnèrent pour aller trouver Villegagnon en la terre du Bresil, dont i'estois du nombre, avec des disgressions fausses, picquantes et injurieuses, nous a imposé des crimes, à fin di-ie de repousser ces impostures de Thevet, i'ay esté comme contraint de mettre en lumière tout le discours de nostre voyage<sup>31</sup>,

expliquera Léry tout au début. Et en plus de mettre en cause une grande partie des informations comprises dans les *Singularitez...* et la *Cosmographie Universelle*, le pasteur va aussi accuser le capucin d'avoir inséré dans sa deuxième œuvre une série d'observations qu'en raison du décalage entre l'arrivée de l'un et le départ de l'autre il n'aurait jamais pu faire. Pour atteindre son but, il fera appel à des citations textuelles de Thevet qui seront toujours précédées d'une réfutation énergique<sup>32</sup> : « ... dit Thevet, J'avois oublié à vous dire que peu de temps auparavant y avoit eu quelque sedition

<sup>29</sup> Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, Avec une introduction de Paul Gaffarel, Paris, Alphonse Lemerre, 1880, p. 3 : « Voila Monsieur comme, en premier lieu, vous considérant représenter la personne de cest excellent seigneur, auquel pour tant d'actes généreux la patrie sera perpétuellement redevable, j'ai publié ce mien labour sous vostre auctorité ».

<sup>30</sup> Henri Lapeyre, *Les Monarchies Européennes du XVIe siècle. Les relations internationales*, Paris, PUF, 1973, p. 188 : « Henri III crut habile de se poser en chef de la Ligue,... la guerre reprenait ; ce fut la sixième. Elle dura environ un an et fut favorable aux catholiques. Elle se termina par la paix de Bergerac et l'édit de Poitiers (1577), qui marquait un recul du protestantisme ».

<sup>31</sup> J. de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Bresil. Nouvelle édition avec une introduction & des notes de Paul Gaffarel*, Tome Premier, Paris, Alphonse Lemerre Éditeur, 1880, p. 13. Voir aussi J. Baudry de Vaux, « André Thevet et Jean de Léry », *op. cit.*, p. 19.

<sup>32</sup> J. Baudry de Vaux, « André Thevet et Jean de Léry », *op. cit.*, p. 20 : « Thevet n'est pas traité une fois d'aussi assuré menteur qu'impudent calomniateur », il l'est cent fois : on lui prête mensonges, fariboles, « contes de la cigogne, impostures et insuffisances de toutes sortes » ; il est un « impudent menteur, convaincu de fausseté, auteur de contes prophanes, ridicules et puérils, et mensonger par tous ses écrits ».

entre les François, advenue par la devision et partialitez de quatre ministres de la Religion nouvelle, que Calvin y avoit envoyéz pour planter sa sanglante Évangile<sup>33</sup> ». Ainsi, si l'écrit commence par accuser Thevet de fausser des données, il continue par décrire la figure de Villegagnon et la façon dans laquelle celui-ci a maltraité autant la délégation catholique que la protestante entre 1555 et 1558<sup>34</sup>.

De cette façon, Protestant dans une période où le mouvement a perdu de sa force face à l'avancement de la Couronne, Léry semble construire et justifier, à travers la critique des deux figures qui incarnent le mieux le pouvoir royal, sa propre position, marginale, depuis les marges elles-mêmes<sup>35</sup>. D'après lui, Thevet fut le premier à accuser la mission protestante de semer la dissension et de répandre « la sanglante Évangile ». *L'Histoire d'un voyage...* serait donc une allégation de sa propre défense. La faute en revient aussi à Villegagnon qui, dans l'exercice abusif de son pouvoir, a chassé les Genevois. Dans ce dernier cas, *L'Histoire d'un voyage...* permettra à Léry d'insister sur le traitement réservé aux Protestants accueillis par les Tupis, beaucoup plus miséricordieux, malgré des pratiques sanguinaires ordinaires, que celui accordé par Villegagnon. Un aspect repris par Montaigne à l'heure de rédiger ses propres impressions sur ce sujet.

C'est donc à cause de ces aspects et étant donné les raisons détaillés ci-après, que le récit de de Léry est loin de ressembler à ce qui au XVIII<sup>e</sup> siècle a constitué la triade *voir, connaître, dominer*<sup>36</sup>, associée tant de fois à toute la période d'expansion ultramarine. En principe, dans *L'Histoire d'un voyage...*, que ce soit dans le fort de Coligny ou parmi les populations tupinambas, l'observateur (en l'occurrence de Léry) est toujours dans une situation désavantageuse. Or, tel qu'on l'a vu, c'est justement sa marginalité par rapport aux sources de domination, dans ce cas le pouvoir royal représenté par Villegagnon et l'Église Catholique incarnée par la figure de Thevet, qui rend le récit doublement intéressant.

Ainsi, *L'Histoire d'un voyage...* pourrait même être considérée comme un récit *du dehors de dehors*. Cette particularité, on le sait déjà, si chère à Lévi-Strauss, réside dans le fait qu'il s'agit d'un texte sur un autre à partir d'un regard qui est lui-même étranger. Probablement, celui-ci serait le témoignage involontaire tenu « enfermé » dans cette source. En 1580, Montaigne reprendra ce dernier aspect pour transformer cette opération en un exercice logique. Il le fera en s'appropriant l'expérience transmise par

<sup>33</sup> J. de Léry, *op. cit.*, p. 13.

<sup>34</sup> J. Baudry de Vaux, « André Thevet et Jean de Léry », *op. cit.*, p. 19 : « Villegagnon a été qualifié de "révolté de religion" (...) apostat, traître, assassin, cruel, "Cain de l'Amérique", tyran, imposteur, fraudeur, dissimulé, faussaire... »

<sup>35</sup> Cette idée des marges, quoique de façon différente, sera analysée dans les essais utopiques du protestantisme français par Frank Lestringant, *Huguenots en utopie ou le genre utopique et la Réforme*, Paris, Société de l'histoire du Protestantisme français, T. 146, 2000.

<sup>36</sup> Voir Marta Penhos, *Ver, conocer, dominar. Imágenes de Sudamérica a fines del siglo XVIII*, Buenos Aires, Siglo XXI Editores, 2005.

Léry et en la resignifiant à partir de l'extrapolation et la relativisation des coutumes. Ainsi, dans *Des Cannibales* par exemple, l'essai, « au sens strict du terme, exercice de pensée sans frontières et sans bride, expérimentation ludique et rigoureuse tout à la fois d'une liberté scabreuse<sup>37</sup> », deviendra l'outil préféré par Montaigne pour réfléchir aux notions essentielles de *barbare, sauvage et naturel* déjà ébauchées par Léry.

En même temps, si Léry a besoin de mettre en relief sa position excentrique par rapport à ceux qui ont eu, ou ont actuellement, le pouvoir (la parole et les usages qu'on peut faire d'elle étant les armes essentiels de ce calviniste), Thevet n'aura, lui, pas besoin de se présenter comme quelqu'un de différent de ce qu'il est. Ses œuvres sont toujours publiées avec le privilège royal, ses écrits lui ont fait acquérir le titre de Premier Cosmographe Royal et jusqu'à sa mort en 1592, il conservera la bénédiction des deux rois qui succédèrent à Henri II. Il n'a qu'à faire son devoir de cosmographe ; tâche qu'il prendra au sérieux en rédigeant une prose prétendument érudite, en faisant des citations, plusieurs fois erronées, de ceux qui pourraient légitimer ses écrits – les Anciens – ou en essayant de reconstruire des étymologies, en général absurdes. On a déjà signalé comment les *Singularitez...* mettaient en relief des traits de collectionneur, lesquels, selon Ginzburg, amenaient Thevet à ignorer tout type de hiérarchie. Sa passion de recueillir des données, des curiosités, peut se voir également dans *Les vrais portraits et vies des hommes illustres grecz, latins et payens recueilliz de leurs tableaux, livres, medailles antiques et modernes*, œuvre publiée à Paris en 1584 et qui, apparemment, avait aussi impressionné Montaigne<sup>38</sup>.

Thevet n'a pas besoin de justifier sa façon d'agir tel que l'a fait Léry. Il ne cherche pas, non plus, à faire partie des discussions philosophiques d'aucun type. Sa place à côté du Roi est assurée. Cette posture pourrait probablement expliquer le fait que ses accusations contre les pasteurs Genevois furent ajoutées à ses écrits en 1575 et, comme on l'a déjà dit, n'atteignirent jamais la véhémence avec laquelle de Léry s'est exprimé postérieurement. En bon fonctionnaire royal, Thevet, contrairement au huguenot, semble s'intéresser davantage à recueillir des informations qui pourraient éventuellement servir à la Couronne et à les organiser ensuite selon ses propres critères.

### *Quelques réflexions finales*

Même abordée brièvement, l'étude des œuvres de Thevet et de Léry dévoile l'existence d'un réseau complexe de pouvoirs et d'intérêts croisés au carrefour de deux versions d'une même expérience de colonisation. Sans aucun doute, les conflits religieux qui ont éclaté en France dans la moitié du

---

<sup>37</sup> Frank Lestringant, *Huguenots en utopie ou le genre utopique et la Réforme*, Paris, Société de l'histoire du Protestantisme français, T. 146, 2000, p. 258.

<sup>38</sup> L'œuvre présente des segments dédiés à Homère et à Aristote, ainsi que des chapitres sur Thomas Morus et Montezuma.

XVI<sup>e</sup> siècle ont suivi les deux voyageurs jusqu'à la *France Antarctique* récemment fondée, conférant à leurs récits, et plus particulièrement à celui de Léry, ce regard dichotomique du monde. À partir de sa propre altérité et de sa propre expérience de l'altérité, ce dernier narrateur inaugure une nouvelle façon d'observer le monde. Pour quelques-uns, son récit sera vraiment le bréviaire de l'ethnologue. Pour d'autres, les mots de Léry deviendront de subtils outils pour questionner l'intolérance et la violence régnautes dans une Europe troublée par les guerres de religion.

L'œuvre de Thevet, tout au contraire, corrobore l'intérêt d'incorporer, quoique seulement par écrit et non pas concrètement (tel que l'aurait souhaité la Couronne Française), tout ce qui dans sa nouveauté ou sa différence peut susciter l'attention de l'observateur et pourvoir au panorama plus complet de ce que la Couronne pouvait trouver outre-mer. Dans le cas de Thevet, comme dans celui de Léry, on pourrait donc dire que les descriptions détaillées des coutumes et rites tupinambas ne sont finalement pas si différentes. Tout au contraire, ce sont les différents desseins qui y président qui, dans l'un et l'autre cas, font de leurs récits des documents précieux pour interpréter non seulement les autres cultures mais aussi une culture si particulière, comme la nôtre.

### Bibliographie

- JEAN BAUDRY DE VAUX, *André Thevet et Jean de Léry : technique d'une polémique au XVI<sup>e</sup> siècle*, en 118<sup>e</sup> Congr. Nat. Soc. Hist. Scient., Pau, 1993 : « Les naturalistes français en Amérique du Sud, XVI-XIX siècles ».
- MARC BLOCH, *Apología para la historia o el oficio del historiador*, Buenos Aires, Fondo de Cultura Económica, 1996.
- \_\_\_\_\_, *Apologie pour l'Histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1949.
- MICHEL DE CERTEAU, *L'écriture de l'Histoire*, chap. V : « Ethnographie. L'oralité, ou l'espace de l'autre : Léry », Paris, Éditions Gallimard, 1975.
- \_\_\_\_\_, *El lugar del otro. Historia religiosa y mística*, Buenos Aires, Katz Editores, 2007.
- JEAN DE LÉRY, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil autrement dit Amérique contentant la navigation.*, Lausanne, Bibliothèque romande, 1972.
- PAUL GAFFARAEL, « La Découverte du Brésil par les Français », Congrès International des Américanistes, Compte-rendu de la Seconde Session, Luxembourg, 1877, (Tome Premier), Paris, Maisonneuve et Cie., 25, Quai Voltaire, 1878, pp. 397-535.

CARLO GINZBURG, *El hilo y las huellas. Lo verdadero, lo falso, lo ficticio*, Buenos Aires, Fondo de Cultura Económica, 2010, Capítulo II : Montaigne, los caníbales y las grutas, pp. 73-108.

CARLOS JÁUREGUI, *Canibalia. Canibalismo, calibanismo, antropofagia cultural y consumo en America Latina*, Iberoamericana, Madrid, 2008.

HENRI LAPEYRE, *Les Monarchies Européennes du XVI<sup>e</sup> siècle. Les relations internationales*, Paris, PUF, 1973.

FRANK LESTRINGANT, *Huguenots en utopie ou le genre utopique et la Réforme*, Paris, Société de l'histoire du Protestantisme français, T. 146, 2000.

CLAUDE LÉVI-STRAUSS, *Tristes Trópicos*, Cap. IX : "Guanabara", Buenos Aires, EUDEBA, 1970.

\_\_\_\_\_, *Tristes Tropiques*, France, Plon, 1955.

MICHEL MOLLAT, « Premières relations entre la France et le Brésil : des Verrazani a Villegaignon », dans *Six Études Historiques (de la découverte à la veille de l'indépendance)*, Paris, Institut des Hautes Études de L'Amérique Latine, 1962.

MARTA PENHOS, *Ver, conocer, dominar. Imágenes de Sudamérica a fines del siglo XVIII*, Buenos Aires, Siglo XXI Editores, 2005.

DAVID QUINT, « A reconsideration of Montaigne's Des Cannibales », dans Karen Ordahl Kupperman, *America in European Consciousness, 1493-1750*, USA, North Carolina Press, 1995, pp. 166-191.

ANDRÉ THÉVET, *Les singularitez de la France Antarctique*, Nouvelle édition avec notes et commentaires par Paul Gaffarel, Paris, Maisonneuve, 1878. (Titre complet dans la version originale : *Les singularitez de la France Antarctique, autrement nommé Amérique : et de plusieurs terres et isles découvertes de notre temps*, par F. André Thevet, natif d'Angoulesme, À Paris, Chez les héritiers de Maurice de la Porte, au Clos Bruneau, à l'enseigne S. Claude, 1558. Avec Privilège du Roi.)

\_\_\_\_\_, *Cosmographie universelle illustrée des diverses figures des choses les plus remarquables veues para l'auteur et incognues de nos anciens et modernes*, Paris, Pierre L'Huilier, 1575.

\_\_\_\_\_, *Les vrais portraits et vies des hommes illustres, Grecs, Latins et Payens, anciens et modernes*, Paris, Kernert et Guillaume Chaudière, 1584.

# Encyclo

Revue de l'école doctorale ED 382

Etienne TASSIN

Éditorial

## POUVOIRS

---

Manuel CERVERA-MARZAL

Le pouvoir des sans pouvoir

Diego PAREDES GOICOCHEA

Innovation et fondation

## FIGURES

---

Émilie BALLON

L'affaire de la calandre de Tours (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)

Élodie JAUNEAU

Les femmes dans l'armée française pendant les guerres (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)

## DISCOURS

---

Carolina MARTINEZ

André Thevet et Jean de Léry

Anders FJELD

De l'utopie marxienne comme trace de vérité à la dévictimisation du prolétariat chez Rancière

Pascal BOUSSEYROUX

Edmond Michelet et la gauche

## RÉSUMÉ DE THÈSE

---

Isabelle BRETTHAUER

Des hommes, des écrits, des pratiques, systèmes de production et marchés de l'acte écrit aux confins de la Normandie et du Maine à la fin du Moyen Âge (2011)

